



Société Pédagogique Genevoise

*Assemblée Générale extraordinaire
13 janvier 2004*

Résolution adoptée à l'unanimité

Considérant :

- a. Le débat sur l'école publique, l'initiative "pour le maintien des notes à l'école primaire" et la volonté du Président du DIP de lui opposer un contre-projet.
- b. L'engagement régulier des membres de la SPG pour la justice sociale, le progrès pédagogique et la démocratisation de l'enseignement.
- c. La lutte du Syndicat des enseignants romands pour une école obligatoire unique et ambitieuse pour tous les élèves.
- d. Les précédentes prises de position de la SPG vis-à-vis de la lutte contre l'échec scolaire, des cycles d'apprentissage, de l'évaluation formative et de la rénovation de l'école primaire.
- e. Le besoin des familles d'être informées régulièrement et de manière explicite de la progression des enfants.
- f. La consultation générale réalisée par la commission interne "contre-projet".

Les membres de la SPG :

1. Réaffirment leur volonté de lutter contre l'échec scolaire, de promouvoir une école de qualité pour tous, de contribuer au **développement social et pédagogique**.
2. Donnent mandat au comité d'entamer des **discussions avec le GAPP et le DIP** dans le but d'élaborer un contre-projet négocié à l'intérieur du cadre suivant:
 - 2.1. L'organisation de l'école primaire genevoise en **cycles d'apprentissage pluriannuels**.
 - 2.2. Une **évaluation formative** tout au long de chaque cycle et un bilan certificatif de fin de cycle, éventuellement traduit en notes globales en division moyenne.
 - 2.3. Des épreuves élaborées par le DIP pour fournir à chaque établissement une évaluation externe des apprentissages des élèves.
 - 2.4. Une information régulière et explicite aux familles leur permettant de suivre l'évolution des apprentissages des élèves.
3. Se réuniront à nouveau en **assemblée générale** pour examiner et, cas échéant, affirmer leur soutien à ce contre-projet.
4. Subordonnent le soutien de la SPG à la politique du DIP à l'**évolution des conditions de travail** des élèves et des enseignants (effectifs, taux d'encadrement, salaires, formation continue, pilotage du changement, soutien et accompagnement des équipes).